

## Faveurs diverses

**Montréal.** — Je remercie la Sainte Vierge et saint Antoine pour m'avoir obtenu une grâce. Mlle L. F. L. — Remerciement au Sacré-Coeur de Jésus, à Marie Immaculée, à saint Joseph, saint François et saint Antoine pour grandes faveurs obtenues. N. — **Southbridge-Mass.** — Je viens m'acquitter envers saint Antoine d'un devoir de reconnaissance. Étant menacé de perdre une somme d'argent, je promi de donner 12 pains pour ses pauvres, et de faire l'exercice des 13 mars puis de faire publier dans la Revue. Vive saint Antoine qu'on n'invoque jamais en vain ! aussitôt la promesse faite j'ai été exaucé. Merci encore merci toujours. Ab. — **Manchany-Mass.** — Étant atteint d'une maladie grave et menacé de subir une opération je me tournai vers sainte Anne et saint Antoine leur promettant la publication de cette faveur si je l'obtenais. Je viens vous demander de la publier, c'est vous dire que j'ai été exaucé. G. A. M. — **Fall-River-Mass.** — C'est le cœur plein de reconnaissance que je viens vous prier d'insérer quelques lignes dans la *Revue*, pour remercier le Sacré-Coeur de Jésus, la Très Sainte Vierge et saint Antoine pour deux faveurs signalées. L'une est la guérison de l'un de mes fils que les médecins déclaraient atteint d'anémie, et par là, incapable de terminer son cours d'études. Il a recouvré ses forces et a, de plus, remporté de très bons prix. La seconde faveur est pour un autre de mes fils qui avait déjà subi une opération dans la gorge et le mal semblait demander une nouvelle opération. Lui aussi a été guéri. C'est pourquoi, tous, nous vous prions de publier ces faveurs à la gloire de nos saints protecteurs. Mde C. C. — **Petit Brulé.** — Quatre faveurs obtenues par l'intercession de la Sainte Vierge et de saint Antoine promesse de publier. Mad. F. X. St. J. — **Charlemagne.** — J'ai promis à saint Expédit de faire publier dans la *Revue* une faveur rendue difficile à obtenir, par les circonstances. J'ai obtenu et vous prie de publier mes mercis. Sr St. Frs. de. S.

### Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La prédication de la tempérance.

Grâces spirituelles, 29. — Pécheurs, 65. — Vocations, 26. — Positions, 12. — Malades, 41. — Jeunes gens, 24. — Jeunes filles, 20. — Défunts, 19. — Ivrognes, 33. — Familles-santé, 26. — Familles-accord, 14. — Indifférents, 19. — Examens, 23. — Actions de grâces, 40. — Grâces d'état, 18. — Enfants, 16.

### Pensée

Plus une âme est affligée, anéantie et humiliée, plus elle est purifiée, élevée et capable de nobles communications divines, et le degré des humiliations fait toujours le degré des élévations.

(*Bse Angèle de Foligno, tertiaire.*)

